



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en place de la Trésorerie Ministérielle chargée de la Fonction Publique et de la Trésorerie Principale Intercommunale d'Ivato (Jeudi 30 Août 2018)

Rentrant dans le cadre de l'amélioration du service rendu auprès des usagers ainsi que de la sécurisation des fonds, titres et valeurs publics, la Trésorerie Ministérielle chargée de la Fonction Publique et la Trésorerie Principale Intercommunale d'Ivato ont été mis en place. Il s'agit des 19^e et 20^e structures mises en place par le Ministère des Finances et du Budget depuis 2010 qui ont fait l'objet des travaux de réhabilitation afin de rendre les services du Trésor Public accessibles à tous les usagers. A cet effet, Madame le Ministre des Finances et du Budget, Vonintsalama Andriambololona et le Directeur Général du Trésor, Herivelo Andriamanga se sont rendus sur place le jeudi 30 Août 2018 pour marquer l'ouverture officielle de ces services publics.

I - La Trésorerie Ministérielle chargée de la Fonction Publique

Dirigée par l'Inspecteur du Trésor, Sylvain Ramangarivony, la Trésorerie Ministérielle chargée de la Fonction Publique emploie en tout 19 agents. Elle se trouve dans l'enceinte des Maisons de Produits au 67Ha. Elle est en charge des opérations de recettes et de dépenses du Budget Général de l'Etat, des Budgets Annexes et des Comptes Particuliers du Trésor relevant des Ordonnateurs Secondaires du Ministère chargé de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Administration, du Travail et des Lois Sociales dans la Région d'Analamanga et du paiement des dépenses de soldes et de pensions. On estime le nombre de ses usagers à 3.500 pensionnés et 504 fonctionnaires.

Il s'agit de la quatrième Trésorerie Ministérielle mise en place par le Trésor Public afin de garantir une utilisation efficiente et optimale des deniers publics. Ces trésoreries ministérielles (Trésorerie ministérielle chargée de l'Enseignement, Trésorerie ministérielle chargée de la Santé Publique, Trésorerie ministérielle chargée de l'Agriculture) ont permis d'améliorer les services offerts à ces ministères qui contribuent largement aux volets sociaux de la population. La mise en place des trésoreries ministérielles n'a pas uniquement pour but de désengorger la Paierie Générale d'Antananarivo mais aussi de faciliter le suivi des dossiers des ministères auprès desquels elles sont implantées.

La mise en place d'une trésorerie ministérielle est conditionnée par une collaboration étroite avec les ministères concernés. En effet, le local doit être à côté ou dans l'enceinte du ministère. Ce qui traduit réellement le sens du service de proximité: pas de déplacement pour la transmission des dossiers et pour les agents de l'Etat lors de la perception de leurs dus à la caisse.

II - La Trésorerie Principale Inter-communale d'Ivato

La mise en place des TPIC vise à sécuriser les fonds publics et à améliorer la gouvernance locale en intégrant progressivement les communes rurales de deuxième catégorie dans le circuit comptable et financier du Trésor Public. Elle permet de renforcer la gouvernance financière locale. La TPIC Ivato est la deuxième mise en place par le Trésor Public après celle de Bongatsara qui a servi de pionnier. Elle sera dirigée par l'Inspecteur du Trésor Mr RAMAROSATA Herintsoa Holy Alisaona. Ce poste comptable s'occupera de la gestion des comptes de correspondants* : (04 Communes Rurales) Ivato, Talatamaty, Antehiroka, Ambatolampy et de la gestion des comptes de déposants : (09 Communes Rurales) Iarinarivo, Anosiala, Ambato, Avaratsena, Antsahafilo, Ambohipihaonana, Manjakavaradrano, Merimandroso, Ambohimanjaka. Ces neuf communes sont tenues de déposer la totalité de leurs fonds et valeurs auprès de la TPIC.

Même si l'objectif premier de la mise en place des TPIC est l'amélioration de la gestion comptable et financière des communes rurales, elles contribuent aussi à l'amélioration de services rendus aux usagers par le paiement rapproché des pensions car la TPIC Ivato va payer les pensions des retraités environnants.

La création de trésoreries principales inter communales est aussi conditionnée par la collaboration avec les communes bénéficiaires notamment pour les infrastructures.

*Pour les correspondants : la TPIC Ivato assure la fonction de comptable principal et est tenu de contrôler la régularité des opérations de recettes et de dépenses et de tenir la comptabilité y afférente.

COMMUNIQUÉ